

## Mgr Aillet critique le journal officiel de la CEF

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#)

Date : 27 mars 2010

Voici [un communiqué de l'évêque de Bayonne](#) :



"Une petite phrase, rapportée par le quotidien *La Croix* du 15 mars et que j'ai prononcée à Rome au cours d'un Congrès théologique organisé par le Saint-Siège, a jeté le trouble. Et pour cause, puisque **cette phrase, tirée de son contexte, a été**

**tronquée, laissant croire à certains que j'avais mis la « blessure » de la liturgie sur le compte du Concile Vatican II. *La Croix* n'a par ailleurs jamais fait écho à ce Congrès officiel qui a rassemblé plus de 700 participants, dont 50 évêques et 550 prêtres du monde entier.**

- Qu'on me permette d'abord de revenir sur le contexte. En juillet 2009, **Mgr Mauro Piacenza, Secrétaire de la Congrégation pour le Clergé** m'invitait personnellement à participer au Colloque théologique « [Fidélité du Christ – Fidélité du prêtre](#) » organisé par ladite Congrégation les 11 et 12 mars 2010 dans le cadre de l'année sacerdotale. Il me commandait une communication sur le thème de « *La liturgia ferita* », que l'on doit traduire littéralement par « *La liturgie blessée* » ; cette intervention devait prolonger une Conférence donnée par le **Cardinal Canisares, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements**, sur la liturgie comme lieu d'expression privilégiée de l'identité du prêtre. J'acceptais volontiers tout en lui demandant de me préciser le thème : il s'agissait donc de dire comment la manière de célébrer pouvait blesser la sainte liturgie. **Mon exposé a donc consisté à montrer comment le manque de fidélité aux prescriptions liturgiques et l'insistance excessive sur la participation extérieure au détriment de la participation intérieure au Mystère célébré pouvaient avoir blessé la liturgie dans le contexte de la mise en œuvre de la Réforme liturgique.** A aucun moment, il ne s'agissait de mettre en cause la Réforme demandée

par le Concile, comme le

**blog Info-Catho** [blog hébergé par la CEF et [que j'avais épinglé](#), NDMB] l'a affirmé **de manière erronée et péremptoire**, ni de procéder à aucune généralisation. Il ferait beau voir d'ailleurs que le Saint-Siège invite un évêque à un colloque officiel pour parler de liturgie en

mettant le Concile en accusation ! Je vis moi-même de la Réforme liturgique depuis mon enfance et ai toujours eu à cœur de manifester la beauté et la valeur du Missel de 1970 depuis mon ordination sacerdotale en 1982.

- La phrase que j'ai effectivement prononcée est la suivante : « *Sans nier les fruits authentiques de la réforme liturgique, on peut dire cependant que la liturgie a été blessée par ce que Jean Paul II a appelé des 'manières de faire inacceptables' (Ecclesia de Eucharistia n. 10) et que Benoît XVI a dénoncé comme des 'déformations à la limite du supportable' (Lettre aux évêques accompagnant le motu proprio Summorum Pontificum). C'est aussi l'identité de l'Eglise et du prêtre qui a été ainsi blessée* » (en gras : le passage omis par *La Croix*). En bonne exégèse, on voit bien que les blessures ne viennent pas de la réforme liturgique mais des manières de célébrer que Jean Paul II a souvent caractérisées comme inacceptables ! Le Pape Benoît XVI ne répète-t-il pas à l'envi que *l'ars celebrandi* est la meilleure manière de faire de la liturgie « la source et le sommet de la vie de l'Eglise », comme l'affirme le Concile Vatican II ? On pourra utilement se référer au texte intégral de mon intervention, [actuellement en ligne sur le site du diocèse](#)."